

RAPPORT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

LE BUDGET PRINCIPAL

Cet exercice se clôture avec une amélioration de la situation financière de la Ville. Ainsi, l'excédent brut de fonctionnement retrouve un niveau supérieur à celui de 2020 soit un peu plus de 5,7 millions d'euros et 12,6 % des produits.

La Capacité d'Auto Financement (CAF) brute s'est également améliorée à hauteur de 4,3 millions soit bien supérieure à 2021 (3,41) et même 2020 (3,85 millions). Ainsi la CAF nette est redevenue positive à près de 465.000 euros, après une année 2021 où elle était négative et une année 2020 où elle ne représentait que 40 K€.

L'effort devra bien évidemment être poursuivi en 2023 avec une diminution sensible de l'annuité en capital de la dette (-650.000 euros prévus). Comme les années précédentes, ce chiffre est atteint à fiscalité constante sans aucune augmentation des taux de la fiscalité directe.

Dans le même temps, la Ville a continué d'investir à un niveau, conforme aux engagements de la municipalité et aux orientations budgétaires avec près de 10 millions de dépenses réelles d'équipements, hors annuité de la dette en capital.

I. En fonctionnement, un budget marqué par une augmentation à la fois des recettes et des dépenses

Les exercices 2020 et 2021 avait été fortement marqués par l'impact de la crise COVID. L'année 2022 marque un retour à une situation sanitaire correcte n'ayant plus ou peu d'impact sur les recettes. Par contre, au niveau international, la guerre en Ukraine impact fortement le niveau des dépenses et génère une forte inflation dont on a commencé à mesurer les premiers effets en 2022.

A. Des recettes réelles de fonctionnement (hors cession en 775 et hors reprise sur provision 2021) en augmentation : + 7,12%

Avec un montant global de 45.366 K€, elles sont désormais nettement supérieures à leur niveau 2019 (44.440 K€), 2020 (41.360 K€) et 2021 (42.351 K€). Le volume global de recettes de la Ville recommence ainsi à croître .

Tableau détaillé des recettes de fonctionnement de la Ville (hors cessions)

CHAPITRE	OPERATIONS REELLES	CA 2021	CA 2022	Evolution en %
013	Atténuations de charge	291 896 €	292 983 €	0,37%
70	Produit des services et du domaine	3 847 703 €	3 957 729 €	2,86%
	Dont ...			
	Vente d'eau	93 256 €	86 860 €	-6,86 %
	Stationnement	812 895 €	924 603 €	13,74 %
	FPS	211 267 €	358 755 €	69,81 %
	Services à caractère sportif	15 225 €	11 241 €	-26,17 %
	Services scolaire et périscolaire	920 173 €	1 030 388 €	11,98 %
	Services à caractère loisirs	514 663 €	560 773 €	8,96 %
	Services culturels	156 427 €	224 268 €	43,37 %
	Concessions cimetières	100 336 €	106 037 €	5,68 %
	Redevance occupation du domaine public	388 693 €	390 821 €	0,55 %
	Mise à disposition de personnel	467 244 €	182 000 €	-61,05 %
	Refacturations diverses	133 927 €	39 580 €	-70,45 %
73	Impôts et taxes	30 452 269 €	33 467 510 €	9,90%
	Dont...			
	Taxes ménages	21 105 441 €	22 082 033 €	4,63 %
	Attribution de compensation	3 371 430 €	3 371 430 €	0,00 %
	Droits de place	485 619 €	446 569 €	-8,04 %
	Droits de voirie et TLPE	256 018 €	311 285 €	21,59 %
	TCCFE	337 563 €	647 164 €	91,72 %
	Produit des Casinos	1 680 481 €	3 451 930 €	105,41 %
	Droit de Mutation	3 125 300 €	2 940 444 €	-5,91 %
74	Dotations et participations	6 526 537 €	6 539 153 €	0,19%
	Dont...			
	DGF	3 065 201 €	3 050 859 €	-0,47 %
	DNP	85 592 €	91 119 €	6,46 %
	FCTVA (fonctionnement)	59 478 €	12 606 €	-78,81 %
	Compensation 4 Taxes	676 362 €	710 888 €	5,10 %
	Subvention ARS Covid	280 540 €	287 243 €	2,39 %
	Compensation Etat (perte recettes covid / garantie inflation)	46 393 €	259 797 €	NS
	Participations autres organismes (CAF, Conseil Départemental, FIPHFP...)	1 645 637 €	1 559 526 €	-5,23 %
	Dotation artistique Casinos	501 000 €	441 000 €	-11,98 %
75	Autres produits de gestion courante	804 836 €	740 077 €	-8,05%
	dont revenus des immeubles	470 938 €	474 977 €	0,86 %
76	Produits financiers	104 940 €	119 903 €	14,26%
77	Produits exceptionnels (hors cessions)	323 580 €	249 382 €	-22,93%
78	Reprise sur provisions	3 130 000 €	0 €	NS
	TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (Hors cessions)	45 481 761 €	45 366 737 €	-0,25 %
	TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (Hors cessions et reprises sur provisions)	42 351 761 €	45 366 737 €	7,12 %

En recettes de fonctionnement, l'exercice 2022 est essentiellement marqué par :

1. Une légère hausse du produit des services (+ 2,86 %)

Les produits des services augmentent :

- suite notamment à la hausse des recettes du stationnement de surface : en 2022 le produit s'élève à 1.283 K€ contre 1.024 K€ en 2021 (soit une hausse de 25 % environ) et inclut :
 - * les redevances payées par l'utilisateur : ces redevances s'élèvent à 925 K€ (contre 813 K€ en 2021)
 - * les forfaits post stationnement (FPS) : 359 K€ (212 K€ en 2021)

A noter que les recettes du stationnement 2022 s'établissent sur une année pleine après les années 2020 et 2021 où plusieurs périodes de confinement ont dégradées ce produit. Le niveau d'encaissement de 2022 se rapproche ainsi de son niveau de 2019.

- grâce la hausse des recettes des services scolaires (+ 110 K€) principalement liée à la hausse de fréquentation des restaurants scolaires constante depuis plusieurs années. Il est à noter que nous retrouvons, côté dépenses, une hausse équivalente,
- malgré la baisse des remboursements de frais par d'autres redevables et notamment la baisse des remboursements de charges par les locataires des anciens thermes suite à leur départ (- 50 K€) et malgré la fin de plusieurs mises à disposition et donc des remboursements correspondant.

2. Une hausse sensible des impôts et taxes (+ 9,90 %)

Ce chapitre est marqué en 2012 par une forte augmentation du chapitre 73 de près de 10 %.

S'agissant des **impôts directs**, après une hausse entre 2020 et 2021 de près de 3,8 %, l'année 2022 a également été très dynamique : le produit est passé de 21.105 K€ en 2021 à 22.082 K€ en 2022 soit une nouvelle augmentation de + 4,63 %.

Cette dynamique s'explique :

- en partie par l'augmentation de la revalorisation légale 2022 de + 3,4 % (contre + 0,2 % en 2021) des bases locatives ;
- par une légère dynamique des bases physiques aixoises aux environs de 1 %

A noter que depuis 2021 la réforme de la fiscalité locale avec la suppression de la taxe d'habitation est mise en œuvre progressivement. Le produit encaissé en 7311 comprend dorénavant la taxe foncière et des locaux d'habitation pour ceux qui y sont encore soumis ainsi que le versement du coefficient correcteur. La dynamique aixoise est donc de fait légèrement neutralisée.

Les droits de mutation bien qu'en baisse par rapport à 2021 (année record avec un produit de 3.125 K€) enregistrent tout de même un produit très élevé de 2.940 K€. La livraison régulière de nouveaux programmes immobiliers, ainsi qu'un niveau de prix toujours élevé pour les transactions sur le territoire aixois continuent d'expliquer le niveau de cette recette. Cependant, le durcissement des conditions d'accès au crédit tout

comme la hausse des taux pourront constituer un frein au nombre de transactions en 2023.

Le produit des Casinos (Grand Cercle et Poker Bowl) marque une forte progression en 2022 qui s'explique par un retour à une année pleine sans fermeture liée au confinement Covid. Cependant le produit encaissé n'atteint pas encore le niveau de 2019 (qui était de 3.702 K€) et est plutôt similaire à celui de 2018.

La Taxe communale sur la Consommation finale d'électricité double entre 2021 et 2022 suite à l'évolution de la législation.

Enfin, l'**Attribution de Compensation** (AC) servie par Grand Lac à la Ville reste stable à 3.371 K€.

3. La hausse des dotations perçues par la Ville

Le chapitre des dotations s'élève en 2022 à 6.539 K€ (soit une variation de 0,19 % par rapport au CA 2021). Ce poste est donc relativement stable.

C'est le cas notamment de la DGF, de la DNP ou de la compensation des taxes qui évoluent peu entre 2 exercices.

D'autres dotations perçues de nos partenaires en fonctionnement restent également stables en 2022 comme pour le **Conseil Départemental** au titre de sa participation au fonctionnement du Conservatoire (108K€).

La dotation pour **les Casinos** au titre de la dotation DSP s'élève à 441 K€ (contre 501K€ en 2021) en conformité avec les avenants 6 et 7 votés en cours d'année 2022.

Il faut également noter, pour la jeunesse et la petite enfance, que les recettes versées par la CAF sont également relativement stables aux environs de 1.450 K€ si on soustrait les aides Covid perçues.

12 K€ ont été perçus de l'État au titre du **FCTVA** en contrepartie des dépenses d'entretien de nos bâtiments et voirie.

4. Pour les autres recettes (chapitres 013, 75, 76, 77, 78)

Le chapitre 013 (atténuation de charge) est stable entre 2021 et 2022.

Les autres produits de gestion courante diminuent nettement de - 8,05 % soit une moins-value de 65 K€, en raison principalement d'une vente de CEE pour 91K€ en 2021 non renouvelée en 2022. Les redevances payées par les concessionnaires et fermiers de la Ville restent quasi identiques à environ 150 K€.

Les produits financiers varient peu entre 2021 et 2022 (+15K€). Il s'agit essentiellement des recettes des dividendes versés par le Casino.

Pour les produits exceptionnels (chapitre 77 hors cessions), il s'agit ici principalement des remboursements d'assurances intervenus suite à sinistre pendant l'exercice ainsi que des recettes suite à des opérations de gestion courante (annulation de rattachement de dépenses). Elles restent stables si on ne prend pas en compte la recette de 61K€ perçue du Conseil Départemental en compensation de certaines dépenses liées au COVID.

B. Une légère augmentation des dépenses de fonctionnement de la Ville : + 1,50 %

Les dépenses réelles de fonctionnement de la Ville augmentent globalement de 1,5 % entre 2021 et 2022, mais seulement de 1,18 % hors dette et hors dotations aux provisions .

Tableau détaillé par chapitre des dépenses de fonctionnement 2023

CHAPITRE	OPERATIONS REELLES	CA 2021	CA 2022	Evolution en %
011	Charges à caractère général	9 075 789 €	8 772 287 €	-3,34%
012	Charges de personnel et frais assimilés	24 332 365 €	25 236 589 €	3,72%
014	Atténuations de produits	549 513 €	551 421 €	0,35%
65	Autres charges de gestion courante	3 083 081 €	2 966 533 €	-3,78%
	Dont...			
	Subventions aux personnes de droit privé	1 377 234 €	1 366 058 €	-0,81 %
	Subvention au CCAS	623 000 €	635 000 €	1,93 %
66	Frais financiers (hors intérêts)	743 616 €	707 983 €	-4,79%
	Dont intérêts	743 616 €	707 983 €	
67	Charges exceptionnelles	1 152 243 €	1 119 710 €	-2,82%
	Dont...			
	Virement d'équilibre budget annexe activités touristiques	450 000 €	950 000 €	111,11 %
68	Dotations aux provisions	130 000 €	300 000 €	130,77%
	TOTAL DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (Hors Intérêts de la dette)	39 066 607 €	39 654 524 €	1,50 %

1. Les charges de personnel (012)

Les dépenses de personnel augmentent sensiblement entre 2021 et 2022 : + 904 K€ soit + 3,72 %. Plusieurs facteurs principaux sont à l'origine de cette augmentation.

C'est tout d'abord la hausse du point d'indice pour plus de 350 K€ et la cotisation retraite qui en parallèle croît de 120 K€. C'est aussi +320 K€ pour la rémunération des non titulaires. Les difficultés de recrutement de titulaires pour de nombreux postes expliquent majoritairement cette hausse.

2. Les autres charges de gestion courante (65)

Les charges de gestion courante (2.966 K€) représentent un peu moins de 7,5 % des dépenses de fonctionnement.

La rubrique « subventions » qui constitue l'essentiel de ce chapitre est relativement stable à 1.366 K€. Tout comme la subvention versée au CCAS qui augmente de 12 K€ pour s'établir à 635 K€.

Les pertes sur créances irrécouvrables diminuent très sensiblement entre 2021 et 2022 passant d'un peu plus de 50 K€ à moins de 18K€.

3. **Les charges à caractère général (011)** représentent 22 % des dépenses réelles de fonctionnement, en diminution de 3,34 % par rapport à 2021 alors même que l'inflation en 2022 à 5,2 %.

Cela démontre d'importants efforts de l'ensemble des services pour réduire les charges de fonctionnement courantes pour revenir quasiment au montant de 2018.

Or, les dépenses de fluides énergétiques (eau, électricité, gaz, chauffage, combustible) ont malgré tout augmenté de 250 K€ à 2.059 K€. Grâce à des contrats d'énergie souscrits il y a plusieurs années (EDF notamment) les dépenses énergétiques ont pu être contenues. Cela ne sera certainement plus le cas en 2024 avec la renégociation du contrat d'électricité.

Cela met encore plus en exergue les efforts des services pour ce qui concerne les autres dépenses.

La variation de ce chapitre à la baisse s'explique particulièrement par une baisse des frais d'honoraires (article 6226 : -430 K€) avec notamment la mise en œuvre d'un contrat annuel de conseil juridique qui évite le recours à des prestations « au coup par coup ». Mais aussi et surtout du fait de la fin du gardiennage pour les anciens thermes et pour le vaccinodrome.

4. **Les autres dépenses de fonctionnement**

Le chapitre 014 est en très légère hausse malgré une légère diminution du montant du prélèvement au titre du Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales (FPIC).

Le chapitre 67 au global est stable même si on constate une hausse très importante (plus du double) de la dotation au budget annexe « Activités touristiques ». En effet, 2022 est l'année qui a vu la reprise des activités touristiques en année pleine.

Cette hausse est contrebalancée dans les mêmes proportions par une chute des charges exceptionnelles (-516 K€).

Enfin **le chapitre 68** s'élève à 300 K€ reprenant les provisions constituées en 2022.

Au final, l'épargne de gestion de la Ville (Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette) représente désormais 12,6 % des recettes de fonctionnement (moins de 10 % en 2021), en nette hausse de 1.596 K€ par rapport à 2021. Cette situation peut être qualifiée de « confortable » puisque c'est le cas lorsque le ratio est supérieur à 12.

L'épargne de gestion retrouve donc un niveau correct qui doit encore être renforcé dans les années futures. Le niveau d'épargne est important car c'est un élément clé de la solvabilité financière de la Ville en ce qu'elle atteste de la capacité de la collectivité à dégager, sur son fonctionnement courant quotidien, une épargne forte avant tout remboursement de l'annuité de sa dette.

De fait l'épargne brute (épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette) s'établit à un peu plus de 5 millions d'euros. Cela a mécaniquement pour effet de réduire la capacité de désendettement de la Ville (rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute) à 7,6 années. Ce qui constitue un très bon ratio d'ailleurs conforme au rapport d'orientations budgétaires présenté en janvier 2023.

II. Une épargne nette qui se reconstitue

L'annuité de la dette est en baisse de 36 K€ par rapport à 2018. Le désendettement progressif de la Ville contribue toujours directement au renforcement de sa solvabilité.

Comme déjà vu la combinaison d'une épargne de gestion nettement améliorée et une annuité d'emprunt qui ne croît pas et même baisse légèrement contribuent à l'amélioration de la solvabilité de la Ville.

Le stock de dette se situe au 31 décembre 2022 à 38,2 millions € et devrait encore diminuer en 2023 compte tenu de la volonté et de la possibilité de ne pas emprunter.

Au final, la conjonction de la baisse de l'annuité de la dette avec la baisse de l'épargne de gestion aboutit à une épargne nette de 1.309 K€. Elle est donc positive et s'affiche quasiment au même niveau que 2018.

III. Un niveau d'investissement proche des 10 M€

A. Les ressources propres d'investissement

Le **FCTVA** : 1.781 K€ encaissés en 2022 contre 1.954 K€ en 2021. Cette recette est basée sur les dépenses d'investissement éligibles réalisées sur l'exercice 2021. Ce produit de FCTVA est donc en lien avec le niveau d'investissement réalisé en 2021.

La **TAM** : 712 K€ perçus en 2022 contre 761 K€ en 2021. Cela reste un bon chiffre certes bien en deça des années 2018 / 2019.

Les **amendes de police** représentent 154 K€ contre 136 K€ en 2021.

Le chapitre des **subventions d'investissement** perçues représente 1,992 K€ contre 526K€ en 2021.

Le **produit des cessions** s'élève à 1.231 K€ en 2022 contre 0 en 2021.

S'agissant de **l'emprunt**, la Ville a choisi de mobiliser en fin d'année un emprunt de 4,4 M€ à taux fixe sur 25 ans auprès de la Banque Postale au taux fixe de 0,79 % (page 132 de la maquette du CA).

B. Les Dépenses d'Investissement

L'ensemble de ces ressources a rendu possible la réalisation d'un montant de dépenses réelles d'investissement (hors frais financiers) en 2022 de 9,5 M€ dont 2,3 millions € de restes à réaliser. Il s'agit d'un montant significatif et proche de 10 millions qui constituent un montant habituel pour la Ville eu égard notamment à sa taille. Il s'agit d'un retour à une situation plus classique dans l'histoire de la commune qu'en 2021 qui avait vu un très fort investissement jamais réalisé jusque là (19 millions € hors frais financiers).

En 2022 le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement s'élève à 79 % ce qui représente un taux très correct.

LE BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement du Budget Parking augmentent de 70 K€ par rapport à 2021 pour s'établir à 715 K€ (+ 10 %).

Les charges à caractère général progressent de +de 40 K€. Il s'agit principalement des dépenses en lien avec la maintenance des équipements qui expliquent cette variation.

Les charges de personnel augmentent également de 43 K€ en 2022 du fait du redéploiement, sur le service, d'agents supplémentaires en année pleine.

Les recettes de fonctionnement, pour ce qui concerne les recettes de stationnement, connaissent en parallèle, une progression de près de 24 % avec + 100K€ mais ne retrouvent pas leur montant de 2019 (à près de 700 K€) compte tenu des tarifs qui avaient été revus à la baisse en début d'année.

L'année 2022 marque cependant le retour à une ouverture complète après deux années marquées par le Covid et ses effets.

Chap.	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021 en K€	CA 2022 en K€	Évolution en %
011	Charges à caractère général	126	166	+ 31,7 %
012	Charges de personnel et Frais assimilés	290	323	+ 11,4 %
67	Charges exceptionnelles	ns	0	ns
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	416	489	+ 17,5 %

Art.	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021 en K€	CA 2022 en K€	Évolution en %
70	Vente de Produits du service	448	555	+ 23,9 %
77	Autres produits exceptionnels	178	22	- 87 %
	TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	626	578	- 7,6 %

La section d'investissement affiche un montant de dépenses de 280 K€ investis. Outre des travaux d'entretien ce montant représente essentiellement des frais d'étude en cours visant à l'amélioration des parkings et à la construction du parking des Prés riants.

Ce budget présente donc, en 2022, un déficit de gestion compensé par les résultats positifs engrangés les années précédentes. Il est à noter qu'en 2021 une aide de 178,585 euros avait été obtenue dans le cadre du fonds solidarité Covid. La hausse des tarifs en 2023, certes contenue, devrait permettre de revenir à un équilibre de gestion. Les excédents d'investissements permettent d'envisager de futures opérations.

LE BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE LA VILLE

Le budget de l'OTI est un budget structurellement déficitaire qui nécessite le versement permanent d'une subvention d'équilibre du budget principal de la Ville. En effet les activités gérées sont, par nature complexes à équilibrer du point de vue budgétaire.

Les charges et produits présentés ci-dessous sont ceux qui ont été validés pour la Ville prévus au budget principal de la Ville.

Ch ap.	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021 en K€	CA 2022 en K€
011	Charges à caractère général	1.643	2.408
66	Charges financières	7	8
	TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1.650	2.416

Art.	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2021 en K€	CA 2022 en K€
70	Vente de Produits du service	901	1.359
74	Subventions	12	12
77	Autres produits exceptionnels	455	1.168
	TOTAL RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1.367	2.539

L'année 2022 marque le retour à une activité normale pour ce budget fortement impacté par le Covid. Les recettes d'exploitation retrouvent ainsi leur niveau de 2019, portées essentiellement par de bons résultats au camping municipal.

En 2022, un peu plus de 100 K€ ont été investis dans des travaux d'entretien des équipements.

